

**Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure**

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance extraordinaire ce 15 décembre 2025 à 20 h 55.

Sont présents :

Siège n° 1 : Joanne Ross
Siège n° 2 : Lida Francoeur
Siège n° 3 : Guy Dubois
Siège n° 4 : Tracy Major
Siège n° 5 : Cynthia Lachance

Est absente :

Siège n° 6 : Élisabeth Thériault

Tous conseillers et formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assiste également à la séance: Sonia Aspirot DG – Greffière trésorière.

163-2025

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Tracy Major et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

164 -2025

VIEILLE ÉCOLE

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Tracy Major et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'offre de services professionnels en architecture de Pierre Bourdages au montant de 10 838,00 \$ soit acceptée ainsi que l'offre de service professionnel de Kwatroe au montant de 3 500,00 \$.

Adoptée

165-2025

CONTRAT DG – GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE – SONIA ASPIROT

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le contrat de travail de la DG – Greffière-trésorière soit accepté tel que rédigé et lu.

Adoptée

166-2025

ENGAGEMENT DE L'EMPLOYÉ SAISONNIER HIVERNAL

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Guy Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que Matthew Ross serait engagé pour s'occuper de la patinoire extérieure pour la saison hivernale 2025-2026.

Adoptée

167-2025

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2026

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Cynthia Lachance et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les conseillères donnent avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2026 et les taux de la taxe foncière et vidange.

Adoptée

168-2025

LEVÉE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la mairesse, Linda MacWhirter que la séance soit levée : 21 h 02.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Mairesse

Sonia Aspirot
DG – Greffière-trésorière

